

P R O B L E M E S   D U   T R A V A I L

E T

C H A N G E M E N T S   S O C I A U X   A U   G A B O N (1)

octobre 1971

- (1) Exposé pour le colloque organisé à Dakar, nov. 1971, par l'Institut International d'Etudes Sociales, B.I.T., Genève, sur les problèmes du travail et les changements sociaux en Afrique

PROBLEMES DU TRAVAIL  
ET  
CHANGEMENTS SOCIAUX AU GABON

Le développement d'un pays est indissociable de la perception que l'on a, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, du monde du travail et de la solution apportée à chacun des problèmes inhérents, dans chaque Etat, audit univers.

Au Gabon, pays des moins peuplés d'Afrique Centrale, un problème a de tous temps été posé : le problème de la main-d'oeuvre. Ce problème peut être examiné sous deux aspects :

- 1) celui de la main-d'oeuvre banale ;
- 2) celui de la main-d'oeuvre spécialisée.

Compte tenu du rebondissement que la conjoncture créée par la construction du chemin de fer Owendo-Belinga donne à ce problème, il est, nous semble-t-il, plus efficace de partir des interrogations mêmes posées par ladite future voie ferrée.

A. - PROBLEME DE LA MAIN-D'OEUVRE HAUTEMENT SPECIALISEE

Les propos tenus jusqu'à ce jour et les conclusions qui en ont été tirées peuvent se résumer de la façon suivante : le Gabon, pays en voie de développement et, qui plus est, sous-peuplé, ne peut dans l'immédiat fournir à de grandes oeuvres, tel le chemin de fer Mékambo, les cadres et spécialistes qu'il faudrait. Il convient donc de rechercher ailleurs les cerveaux nécessaires.

C'est du moins ce raisonnement qui est déductible de la proposition FOLEY-SOFRERAIL reproduite en ces termes par la SEDES dans :

"RAPPORTS PARTICULIERS SUR LES ASPECTS ECONOMIQUES ET TECHNIQUES DU PROJET.

"NOTE RESUMEE" (1). Il y est écrit : "l'effectif de personnel d'exploitation proposé par FOLEY-SOFRERAIL, dans le rapport final, se monte à :

" - dirigeants	:	6	)	
" - cadres	:	39	(	304 expatriés
" - spécialistes	:	259	)	
" - ouvriers spécialisés	:	351	)	813 africains
" - manoeuvres	:	462	(	
Total		<u>1 117</u>		

"Il s'agit d'un effectif organique ne comprenant pas les journaliers requis par les travaux non mécanisables d'entretien de la voie. Le nombre de ceux-ci est évalué à 150."

Que peut-on, ne serait-ce que brièvement, dire de cette proposition ?

La proposition FOLEY-SOFRERAIL comporte un rapport de 1 expatrié pour 2,67 Africains. Ce qui est énorme. L'examen de cette proposition révèle d'emblée la stratification sociale, conséquence de la stratification professionnelle, que FOLEY-SOFRERAIL souhaite, PEUT-ETRE INCONSCIEMMENT, voir exister. Car, au sein des dirigeants, des cadres et des spécialistes, AUCUN NON-EXPATRIE n'est estimé pouvoir y prendre place ; la population du tiers-monde est reléguée au bas de l'échelle, les plus haut placés ne devant être ou ne pouvant être au maximum que des ouvriers spécialisés.

La proposition française ou plutôt d'inspiration et mentalité françaises (op. c. p. 50) est par contre la suivante :

- dirigeants	:	6
- cadres	:	31
- spécialistes expatriés	:	157
- dames expatriées	:	6
- spécialistes africains	:	20
- ouvriers spécialisés	:	439
- manoeuvres	:	567
- journaliers	:	150

(1) Rapports particuliers sur les aspects économiques et techniques du projet. Note résumée (SEDES; Paris, juin 1969,

Sur le plan même de l'étude des attitudes et mentalités, la proposition SEDES est imprégnée de plus de souplesse et de diplomatie : elle n'est ni aussi catégorique dans ses distinctions ni aussi claire dans ses nuances que la proposition FOLEY-SOFRERAIL. En effet, si elle distingue les spécialistes en expatriés dont le nombre est 157 et en africains dont le nombre est 20, elle ne ventile nullement en expatriés et en africains les nombres qu'elle donne des dirigeants, des cadres, des ouvriers spécialisés, des manoeuvres, des journaliers. Or il va de soi que, si l'on peut penser que la catégorie des ouvriers spécialisés peut être composée d'éléments expatriés et d'éléments non-expatriés, seuls les Africains sont destinés à constituer les catégories de manoeuvres et de journaliers. La question se pose alors de <sup>connaître</sup> la proportion, d'une part, d'expatriés, de l'autre, d'Africains, comprise dans la catégorie des dirigeants et dans celle des cadres.

Si la proposition SEDES est de type nettement moins EXPANSIONNISTE, elle contient néanmoins encore des séquelles d'une époque nominalement et juridiquement révolue depuis l'accession du Gabon à la souveraineté nationale. En effet, lorsqu'une énumération est faite et qu'il s'agit d'individus oeuvrant tous au sein d'une même entreprise, lorsqu'il s'agit donc d'individus aux rapports verticaux nettement ou tout au moins assez nettement, au minimum plus ou moins nettement, définis, la place assignée à chacun des noms ou à chacun des groupes cités s'effectue, soit par ordre décroissant : on commence alors par le président-directeur-général et l'on termine par le balayeur ; on commence par le groupe des dirigeants et l'on termine par celui des manoeuvres ; soit par ordre alphabétique. Ce sont là ordre et hiérarchie si bien connus qu'ils font presque partie des choses que l'on possède "ad unguem". Dans les pays d'obéissance capitaliste il n'arrivera jamais à quiconque est tant soit peu bien pensant de mettre, par exemple, les cadres après les manoeuvres dans une énumération. Or, dans la proposition SEDES, il nous semble que le groupe "DAMES EXPATRIEES" est à sa place dans une énumération d'inspiration (1) coloniale et nullement à sa place dans une énumération qui ne serait uniquement dictée que par la considération de la place assignée à chacun au sein de l'entreprise par la compétence et par la fonction remplies seules.

Après ce coup d'oeil jeté sur les attitudes révélées par les propositions ci-dessus reproduites, voyons si véritablement le Ga-

(1) Nous disons bien : coloniale et non pas colonialiste.

bon ne peut approvisionner en cadres le chemin de fer de Mékambo. Notre réponse est la suivante :

le Gabon est à même de fournir les cadres d'ingénieurs stagiaires qui seraient, sur le plan théorique, les homologues pleinement valables des ingénieurs occidentaux (1) chargés seuls dans un premier temps de la haute direction du Transgabonais ; entendu que c'est avec l'exercice seulement de la profession que, au fil des ans, ces ingénieurs stagiaires deviendraient de dignes collaborateurs de leurs collègues "occidentaux".

En effet, la formation de cadres de chemin de fer hautement spécialisés n'exige pas plus de six ans d'études après le baccalauréat. Donc avec une politique de recrutement bien menée, le Gabon, qui, actuellement, chaque année dispose de plus de 200 bacheliers autochtones, peut fort bien en distraire ne serait-ce qu'une vingtaine qui serait envoyée à l'étranger se former.

Deux voies de formation se présentent : la voie universitaire permettant après la maîtrise l'admission sur titres en dernière année de grandes écoles telles l'Ecole Supérieure des Mines de Paris, l'Ecole Supérieure d'Electricité de Paris etc... ; la voie des grandes écoles accessibles par concours uniquement. L'une et l'autre de ces voies présentent chacune des avantages et des inconvénients et peuvent être l'une et l'autre adoptées. Le tri des bacheliers est ici seul déterminant. Il devra être effectué sans le moindre atome de subjectivité. Quotient intellectuel ; ponctualité et observation de la discipline pendant tout le cycle secondaire ; sens des responsabilités et conscience professionnelle ; endurance au travail ; aptitudes psychomotrices ; résultats et classements de la sixième au baccalauréat : telles sont de chaque bachelier les dimensions qui devront être considérées, mesurées, déterminées, et qui permettront l'établissement d'un profil facile à lire, lequel doit être seul déterminant. Dans les pays ex-coloni-

-----  
 (1) Nous employons ici le terme occidentaux malgré nous, faute d'un terme exact. En effet, "occidentaux" s'oppose à orientaux". Or qui sont les orientaux par rapport à ceux qui sont dits "occidentaux" ?  
 Le terme "occidental" fait partie d'un vocabulaire révélateur d'une stratification socio-raciale fort éloquent. Font partie de ce vocabulaire des termes tels tribu, tiers-monde, pensée primitive etc...

sés caractérisés principalement par une population ethniquement bigarrée ; caractérisés non moins par une scolarisation plus poussée de certaines ethnies par rapport à d'autres ethnies, d'une part, des populations côtières, d'autre part, par rapport aux populations continentales (1), voire de certaines régions et ethnies au détriment parfois habilement calculé de certaines autres ; - le tri des bacheliers devra tenir compte de la distribution ethnique et géographique des populations afin d'éviter au sein des cadres du futur TRANSGABONAIS la prépondérance et l'hégémonie d'un groupe ethnique sur les autres ; hégémonie et prépondérance qui faciliteraient sur le plan affectif les agglutinations à cristallisation difficilement destructible, sur le plan professionnel monolithisme comportemental et mouvements de grève, et sur le plan des rapports verticaux le favoritisme.

Ainsi effectué, le recrutement, chaque année, d'un nombre préalablement déterminé de Gabonais titulaires du baccalauréat (mathématique, physique, technique) permettrait au Gabon de fournir au futur Transgabonais, dès l'entrée en activité de ce dernier, bon nombre d'ingénieurs stagiaires hautement spécialisés, homologues incontestablement valables des ingénieurs occidentaux chargés seuls dans un premier temps de la direction technique du Transgabonais ; homologues auxquels il ne manquerait que le "fabricando fit faber".

#### EN RESUME DONC

Grâce à son fort taux de scolarisation, le plus élevé des pays africains en urgence de développement technique, le Gabon est à même de fournir les cadres spécialisés, qui en harmonie et symbiose avec leurs collègues occidentaux, assureraient conjointement la pleine efficacité du chemin de fer de Mékambo.

---

(1) Populations continentales au lieu de populations de l'intérieur, expression, à notre avis, péjorative. Le mot intérieur s'oppose à extérieur. La côte est-elle l'extérieur ?

B. - PROBLEME DES CADRES MOYENS ET DES OUVRIERS SPECIALISES

Nous venons de voir que, grâce à son contingent annuel de bacheliers, le Gabon, malgré sa faible population, peut, dans six ans, fournir les premiers spécialistes nécessaires au bon fonctionnement technique du chemin de fer de Mékambo. Peut-il, par contre, ravitailler en cadres moyens et en ouvriers spécialisés ledit chemin de fer ? Nous répondons OUI. Et notre réponse, affirmative sans hésitation, ne craint nullement les objections devenues classiques à savoir que le Gabonais technicien du secteur privé ne demeure pas dans sa spécialité qu'il déserte à la longue pour, soit l'administration générale, soit la politique. Ces objections, nées de constatations vieilles aujourd'hui d'environ dix ans au minimum, trouvent leur compréhension, explication et réfutation dans "FACTEURS D'INTEGRATION ET DE DESINTEGRATION DU TRAVAILLEUR GABONAIS A SON ENTREPRISE (voir notamment le cas cité p. 113 (1)). Elles seront examinées plus loin.

Notre réponse affirmative découle de données vérifiables. En 1971, pour ne citer que les chiffres les plus récents, 914 Gabonais ont été reçus au BEPC dont 701 garçons sur 1223 autochtones inscrits dont 958 de sexe masculin. Il va de soi qu'une politique de recrutement, fondée, - pour la réduction au maximum de la déperdition d'effectifs inhérente à toute formation plus ou moins longue -, sur la méthode, les règles et les critères indiqués ci-dessus, étayée d'informations objectives et de propagande bien menée, doit permettre non seulement de découvrir les Gabonais dotés et de valeur morale et d'aptitudes intellectuelles, qu'il convient d'envoyer former hors du Gabon, mais encore d'avoir sous la main pour le démarrage du chemin de fer les premiers contingents desdits éléments déjà formés et parachevant de façon pratique leur formation en exerçant provisoirement leur profession dans des pays étrangers.

-----  
(1) Bien des Gabonais cadres moyens qui ont travaillé dans le secteur privé en France ont fait preuve de stabilité et intégration. Pourquoi lorsqu'ils reviennent en Afrique perdent-ils ce pouvoir de stabilité et d'intégration ?

X X  
X

Et tous les arguments possibles - nous nous y arrêterons plus loin - sont pour nous spécieux et anti-scientifiques, qui évoqueraient - que sait-on ? - instabilité caractérielle, professionnelle, niveau intellectuel, aspirations élevées... Car l'on sait qu'il existe actuellement des techniques scientifiques d'orientation, de canalisation et d'endoctrinement bénéfiques qui permettent, par la création d'une perception, d'un climat, d'un univers nouveaux de galvaniser l'être, de le dynamiser pour la réalisation d'objectifs nationaux primordiaux. Il suffit de mettre en jeu ces techniques et le taux de rentabilité est grandement augmenté.

Le progrès peut être accéléré dans une grande mesure comme il peut être retardé dans une mesure non moins grande. Nous citons toujours ce fait frappant et éloquent des annales gabonaises : c'est en 1896 que le Gabon eut son premier bachelier ès-lettres, baccalauréat passé en France même. Et c'est seulement en 1933 qu'un deuxième Gabonais, envoyé en France par son propre père et aux frais de ce dernier seul, obtint le même grade. Trente-sept ans entre l'obtention du baccalauréat par un premier Gabonais et par un deuxième qui demeura seize ans le second et seul Gabonais bachelier. La première Gabonaise sage-femme obtint son diplôme en 1936. Dix ans après, une Gabonaise - la deuxième - obtenait à Paris, le diplôme de sage-femme de l'Ecole de Port-Royal.

Les êtres humains, les générations, et partant, les peuples et les nations sont dans une mesure nullement mince déterminés par l'orientation qui leur est donnée de la prime enfance à l'adolescence, et de l'adolescence à l'âge adulte.

#### EN CONSEQUENCE DONC

Une orientation ANNUELLE scientifiquement menée des collégiens et lycéens permettrait d'alimenter progressivement en cadres moyens et agents de maîtrise le futur Transgabonais.

A cette orientation des écoliers peut être jointe une récupération judicieuse et appropriée de la jeunesse déscolarisée du second cycle de l'enseignement secondaire et technique actuellement désœuvrée dont, primo, le nombre, secundo, les aspirations et comportements, restent à déterminer et à préciser.

Un tri sévère parmi les ouvriers gabonais actuellement actifs, et voilà complété de façon efficace le futur personnel moyennement spécialisé de la future voie ferrée gabonaise ; ENTENDU QU'ICI, COMME DANS L'EFFECTIF CADRE ET HAUTEMENT SPECIALISE, UN POURCENTAGE SUBSTANTIELLEMENT EQUI-TABLE EST RESERVE PRIORITAIREMENT AU PERSONNEL EXPATRIE DES PAYS QUI AURONT CONTRIBUE AU FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION DU BELINGA-OWENDO.

X X  
X

C. - PROBLEME DE LA MAIN-D'OEUVRE BANALE

L'inquiétude est ici présentée sous une autre forme, qui se résume à peu près comme suit :  
le chemin de fer de Mékambo absorbera inévitablement un taux de population active, arrachant ainsi au monde agricole notam-  
ment une population nullement négligeable sur le plan numérique. Or, l'agriculture au Gabon produit de telle sorte que dans bien des centres urbains et semi-urbains l'on constate à certaines époques de l'année une pénurie de produits alimentaires et tout au long de l'année un approvisionnement tout juste suffisant.

Notre réponse est la suivante :

la main-d'oeuvre banale peut, et sans préjudice aucun pour  
l'agriculture au Gabon, être prélevée parmi les hommes destinés à cette dernière.

En effet, d'après les études et estimations effectuées par la SEDES (1), il faudra, en 1980, environ 13.221 travailleurs banals.

---

(1) cf. Etude économique du chemin de fer Owendo-Belinga : note de présentation. (SEDES, Paris sept. 1965, 125) p. 50 et sq.

D'après ces mêmes études, "on peut estimer le déficit final en personnes actives", compte tenu d'un recours limité au travail féminin, à 7.000 travailleurs (1).

Le comblement de ce déficit par une ponction substantielle au sein du personnel destiné à l'agriculture ne peut nullement nuire à la production agricole nécessaire à la subsistance du peuple gabonais.

#### BREF REGARD SUR LE MONDE PAYSAN (2)

Pour comprendre hautement et pleinement cette affirmation, il importe de jeter un regard, ne serait-ce que bref, sur le monde paysan et plus particulièrement sur les surfaces cultivées au Gabon par l'agriculteur. A cet effet, nous nous référerons aux surfaces cultivées au Gabon, en 1963, de la route de Kango aux confins nord-est du Gabon, au demeurant le long du parcours fort approximatif de la future voie ferrée. Surfaces qui firent, en 1963, l'objet d'un travail de terrain qui dura sept mois et nous permit, avec une équipe de huit employés, d'étudier 16 agglomérations, d'effectuer 499 levés topographiques et de réaliser le dénombrement exhaustif de ce qui était cultivé, d'une part, dans 429 lopins de terre d'arrière-cuisine, de l'autre dans 540 plantations vivrières.

Voyons brièvement les résultats de cette étude : l'ensemble des 499 superficies cultivées des villages-témoins situés sur la route Libreville-Lambaréné, la plus passante voie carrossable du Gabon, aux confins nord-est du Gabon présente les paramètres :

DISTRICT DE	nombre de parcelles	SUPERFICIE LA +		moyenne	médiane	interquatile
		petite	grande			
NDJOLE	81	2,69	128,49	32,74	29,71	20,29 à 43,13
BOOUE	95	6,23	95,98	29,39	25,01	18,45 à 40,62
MAKOKOU	138	4,60	64,26	24,56	22,19	17,71 à 29,70
MEKAMBO sans pygmées	47	7,59	80,27	18,01	15,80	12,75 à 20,34
MEK. avec pygm.	61	5,25	80,27	17,04	14,87	12,40 à 19,71
Villages-témoins	124	20,36	118,96	48,76	43,37	36,46 à 57,84

(1) cf. op. c. p. 54

(2) BIFFOT L. : Contribution à la connaissance & compréhension des populations rurales du nord-est du Gabon (ORSTOM Libreville, 237 p., ronéo, déc. 1964) pp. 148-195.

Si nous faisons la moyenne des résultats obtenus ci-dessus par district, nous obtenons, exprimées toujours en ares, pour l'ensemble des districts étudiés les moyennes suivantes :

Moyenne des superficies	en laissant de côté les villages-témoins et le village pygm.	en considérant les 4 districts et les villages-témoins
Les + petites	5,27	8,29
Les + grandes	92,25	97,59
Moyennes	26,17	30,69
Médianes	23,17	27,21
Interquartile	17,30 à 33,44	21,13 à 38,32

Si maintenant nous considérons individuellement chaque champ, l'ensemble des 499 superficies dont a été effectué le levé topographique présente les paramètres ci-après :

- superficie la + petite : 2,69 ares
- superficie la + grande : 128,49 ares
- moyenne : 35,75 ares
- interquartile : de 18,51 ares à 42,13 ares
- médiane : 27,20 ares

Si nous faisons abstraction des villages-témoins, nous obtenons pour les quatre districts de Ndjolé, Boaué, Makokou, Mékambo (soit : 375 champs), les paramètres suivants :

- surface la + petite cultivée : 2,69 ares
- surface la + grande cultivée : 128,49 ares
- moyenne : 26,37 ares
- interquartile : 16,40 ares à 33,34 ares
- médiane : 22,50 ares

a/ Que constate-t-on ?

Un fait patent se dégage des faits ci-dessus : c'est la DIMINUTION PROGRESSIVE DES SURFACES CULTIVEES A MESURE QU'ON S'ELOIGNE DE NDJOLE, NOTRE POINT DE DEPART.

En effet, si nous prenons comme base de pourcentage les superficies du district de NDJOLE, nous avons des moyennes la ventilation ci-près :

- district de Ndjolé :	moyenne 32,74 ares	équivalant à 100%	des surf.	
				de NDJOLE
- district de Booué :	" 29,39	" 89,76%	"	
- district de Makokou :	" 24,56	" 75,01%	"	
- district de Mékambo :	" 18,01	" 55%	"	
	( sans pygmée)			
- district de Mékambo :	" 17,04	" 52,04%	"	
	( avec pygmée)			
- villages-témoins :	" 48,76	" 148,93%	"	

Nous constatons, d'autre part, que les villages-témoins, choisis précisément pour leur emplacement, situation et voisinage, ont des superficies cultivées qui équivalent à 148% des surfaces de NDJOLE.

b/ Quelle(s) conclusion(s) permettent ces constatations relatives aux superficies cultivées par le paysan gabonais ?

Les principales conclusions que permettent les constatations ci-dessus sont les suivantes :

1°/ - l'étendue des champs cultivés par les paysans nord-est du Gabon est fonction des possibilités de commercialisation offertes à ce dernier.

2°/ - Ces possibilités de commercialisation sont, elles, fonction de l'infrastructure du réseau routier notamment, comme l'illustre bien le cas du village Nkog-Mbone.

En effet, la distance Libreville-Ndjolé, soit de 250 km environ à l'époque, ne mesurait que quelque trente km de plus que la distance Libreville-Nkog-Mbone. Or, les superficies cultivées à Ndjolé et dont l'interquartile va de 16 ares 34 à 40 ares 23 représentent en moyenne seulement 54% des superficies cultivées à Nkog-Mbone : l'interquartile des plantations de Ndjolé n'atteint donc même pas la médiane des champs de Nkog-Mbone, laquelle est de 57 ares 84 (cf. tableau ci-après).

Cette sensible différence des étendues cultivées tient :

a - au tronçon de route EBEL-NDJOLE fort défectueux jusqu'en 1962(1);

(1) Nous rappelons que le travail de terrain fut réalisé en 1963. Aucun familier de cette zone n'ignore les "Montagnes de sable" dont les annuels éboulements isolaient et désolaient littéralement jusqu'en 1962 (avant les travaux routiers entrepris par la SATEM), un mois, voire deux mois durant, NDJOLE et ses environs. En 1959, toute circulation y fut supprimée pendant trois mois par ces éboulements.

VENTILATION DES 499 SUPERFICIES CULTIVEES ETUDIEES EN 1963

CENTRES & VILLAGES ETUDIES	Nombre de parcelles	SUPERFICIE LA +		moyenne	médiane	interquartile ( en ares ) ( 1 )
		petite	grande			
NDJOLE	55	2,69	77,09 & 128,49	30,96 (2)	25,67	16,34 à 40,23
OTOUMA	18	7,05	65,94	38,17	40,99	24,27 à 52,31
MINKOG-MESSENG	8	1,94	45,46	32,79	30,60	29,16 à 41,78
OUSSA	26	6,23	60,15	25,95	20,50	16,09 à 37,93
NSIA	35	8,89	59,79	30,52	30,08	19,28 à 41,86
BOOUE ATSOBIAL	34	10,94	95,98	30,86	25,01	20,36 à 40,08
LIZE		ECONOMIE DES CHAMPS NON ETUDIEE				
MAKOKOU	51	6,66	49,40	23,60	21,86	16,05 à 30,50
ZOLENDE	12	22,24	48,37	31,40	28,30	26,14 à 35,94
BAKWAKA	20	9,62	38,26	21,79	19,79	17,71 à 26,65
MASSAHA	55	4,60	64,26	24,98	21,32	17,50 à 28,80
EGO	23	10,77	35,39 & 80,27	22,85 (3)	19,41	16,86 à 23,45
EKATA	24	7,59	20,69	13,36	13,07	11,38 à 15,16
MABOULA	14	5,25	21,79	13,79	14,02	11,36 à 16,67
AMAENGONE (village-témoin)	73	21,16	84,09	42,81	42,13	36,57 à 47,80
Nkog-Mbone (village-témoin)	51	20,36	118,96	57,26	57,84	31,17 à 74,99

(1) Toutes les surfaces sont indiquées en ares dans cette étude

(2) Cette moyenne devient 29,15 si l'on défalque le champ ayant 128 ares 15

(3) Cette moyenne devient 20,24 si l'on retranche la parcelle ayant 80 ares 27.

b/- à la topographie respective de ces deux localités : Nkog-Mbone est bâtie sur une étendue plane : NDJOLE, par contre, est sur un terrain accidenté, véritable frein à l'expansion de ce centre (1).

CONCLUSION PERMISE RELATIVE A LA MAIN-D'OEUVRE BANALE

Ce coup d'oeil jeté sur la ventilation des surfaces cultivées permet de constater le passage progressif - des villages-témoins aux confins du nord-est du Gabon - d'une économie davantage de marché à une économie davantage d'auto-subsistance.

Il est par conséquent clair que si, dans les zones où l'auto-consommation est comme de règle, une politique agraire bien menée demandait à l'agriculteur de doubler sa production vivrière, près de la moitié des cultivateurs - chacun avec sa famille stricto sensu - pourrait être utilisée à des travaux ferroviaires banals sans pour autant que la production annuelle baissât.

Il convient de souligner que dans les villages du district de Mékambo que nous avons étudiés, caractérisés essentiellement par une économie d'auto-consommation, les plantations ne sont presque jamais vidées totalement de leur contenu, faute d'une quantité suffisante de consommateurs.

Etant donné que dans les villages-témoins étudiés en 1963 la moyenne des plantations vivrières est de 57,26 ares à Nkog-Mbone et de 42,81 ares à Amanengone et que les superficies les plus grandes y sont respectivement de 118,96 ares et de 84,09 ares et les plus petites de 20,36 ares et de 21,16 ares ; on peut valablement demander à la population agraire - et scientifiquement amener celle-ci à l'accepter - de cultiver des surfaces comprises entre 50 et 75 ares chacune. Et les prétendues possibles différenciations et spécificités ethniques ne peuvent nullement être hypothétiquement estimées comme un handicap. Il suffit de considérer les variations de surfaces cultivées au sein tant du groupe fang que du groupe bakota, et l'on comprend alors parfaitement que l'être humain est finalement mû par les possibilités d'enrichissement - ici de commercialisation - qui lui sont offertes.

---

(1) cf. BALANDIER (G) : Afrique ambiguë p. 13

Un certain stoïcisme serait fort probablement à vaincre chez les populations vouées de longue date à l'auto-consommation. Résistance que l'on peut fortement réduire si l'on sait et veut recourir aux méthodes psychologiques de dynamisation des populations.

Libreville      octobre 1971

+=====+

Libreville, 8 avril 1977

NOTA BENE DU REDACTEUR

--00--

Cinq ans et demi après la rédaction de l'article ci-dessus, notre point de vue ici exprimé n'a nullement changé.

Notre point de vue ? Ce n'est même pas notre point de vue : le chercheur scientifique ne peut nullement avoir un sien point de vue. Et ce que, parfois, il peut se permettre d'appeler son point de vue, ce sont en définitive les constatations, les découvertes et les conclusions de la perception, analyse et synthèse de faits sociaux.

Les conclusions, les découvertes, les constatations de l'article ci-dessus ne peuvent donc point changer, remplacées dans le Gabon de 1971 : elles sont, chacune, le langage, l'expression même de faits sociaux du monde gabonais du travail perçus à différents paliers de la recherche et sous des éclairages de plus en plus saisissants de l'analyse et synthèse.

Un fait palpable, une constatation, peut cependant permettre la pose, la formulation d'une question susceptible, au premier abord, d'embarrasser assez fortement : ce que, SUPERFICIELLEMENT, d'aucuns appellent, ce qu'un regard BANAL permet d'appeler LA PARESSE DU GABONAIS ou, en termes plus discrets, LE FAIBLE RENDEMENT DU TRAVAILLEUR GABONAIS.

La réponse à cette question est la suivante.

a - Effectivement, et d'entrée de jeu, le travailleur gabonais est nonchalant sinon paresseux ; il peut même être dit paresseux. Observons, à cet effet, le manoeuvre salarié dans le cadre du désherbage de la concession de l'entreprise qui l'emploie, ou alors le manoeuvre que, un week-end, soit nous-même, soit un parent ou un voisin, engageons pour un débroussage bien délimité. Le maçon, à son travail ; le "cantonnier" et les autres services du réseau routier oeuvrant actuellement à Libreville etc... Et pourquoi n'ajouterions-nous pas le travailleur maritime, portuaire ?

Ce coup d'oeil panoramique permet de constater que, dans bien des secteurs du monde du travail, une nonchalance subsiste, ostensible, caractéristique, exaspérante même lorsque l'on est soi-même concerné. Et le salarié sédentaire, le bureaucrate compris et notamment celui-ci, n'échappe nullement à cette sorte de régularité tendancielle.

b - Cette constatation, qui peut suffire au profane et à laquelle s'arrête fréquemment ce dernier, ne peut nullement être le point final de la démarche du psychologue social. Il importe d'aller au-delà et de rechercher les motivations de cette nonchalance, de cette paresse.

Ces motivations sont de deux ordres notamment : psychique et social, d'une part ; matériel, ou plutôt physiologique, ou mieux nutritionnel, les autres.

#### Motivations d'ordre psycho-social

L'on a suffisamment épilogué sur les motivations d'ordre psycho-social, et le legs colonial a trop été mis en relief pour que nous y revenions ( cf. ci-dessus nos PROLEGOMENES pp. 34-65, dont entre autres p. 40-44 ). La dichotomie du TRAVAIL en professions prisées dont le sommet fut pendant longtemps, pendant toute la période de non-indépendance, l'administrateur, personnage et personnalité qui sait tout et connaît tout, et, d'autre

part, en professions salissantes, entachées de mépris ( mécaniciens, charpentiers, maçons, ferrailleurs, etc ... ; avec au bas de l'échelle le manoeuvre ), - séquelles de l'éducation coloniale, plus exactement d'une certaine éducation coloniale laïque existentielle et pragmatique, - a profondément marqué l'adulte gabonais et, par le truchement de celui-ci, l'enfant et l'adolescent du Gabon : elle a été l'objet de nombreuses études. Nous l'avons nous-même, en 1962, puis en 1966, étudiée auprès de, respectivement, 1767 et 2361 écoliers et écolières tant primaires que secondaires. Il serait, en conséquence, inopportun de s'y attarder. (1).

#### Motivations d'ordre NUTRITIONNEL

Les motivations d'ordre nutritionnel n'ont pas été suffisamment, pour ce qui concerne le Gabon, mises en exergue. Des travaux scientifiques pluridisciplinaires avaient été entrepris, il y a quelques années, dans le cadre du Ministère de la Santé Publique, dirigés par un médecin de l'OMS, auxquels nous avons contribué en qualité de psycho-sociologue. Ils furent ajournés "sine die" avec le départ définitif du Gabon dudit médecin. Et les responsables nationaux de la Santé n'ont pas, à notre connaissance, donné effectivement suite à la continuation de cet ordre de travaux de recherche de première importance pour la vie économique gabonaise.

Faute donc de résultats de travaux et quantitatifs et qualitatifs pluridisciplinaires et qui ne peuvent, dans ce domaine, ne point être pluridisciplinaires, nous nous contenterons de la condamnation présentement nôtre de nous limiter à des considérations purement qualitatives, pis-aller qui est, toutefois, préférence.

1 - L'observation purement qualitative, premier pas de la démarche scientifique, nous a permis de constater que :

- les repas du travailleur salarié sont, en ville principalement, fort frugals et quantitativement fort légers ;
- grand nombre de salariés ne déjeune même pas avant de partir pour le travail ;
- ceux qui ont de quoi se substantier le matin ne peuvent s'ali-

---

(1) cf. ci-dessus p. 24, et "COMPORTEMENTS & ATTITUDES DE LA JEUNESSE SCOLAIRE GABONAISE", 1967 et 1971, 3 tomes ronéo, 459 p. ( En préparation : le t. 4 consacré aux aspirations de la jeunesse scolaire gabonaise )

menter que chichement à un point tel que vers dix heures ce sont des ventres quasiment vides, affamés donc, des organismes presque sans calories à dépenser. De dix heures environ à la fin du travail, le rendement est de plus en plus minimal, s'amenuisant en fonction directe de la diminution progressive des calories mêmes emmagasinées par le travailleur : l'apathie s'infiltré ; la récalcitrance point, système d'auto-conservation et d'auto-consommation du minimum de calories dont on dispose ; la volonté, le libre-arbitre peut, un moment, soutenir le travailleur, il ne le peut cependant qu'un moment et ne le peut sûrement pas tous les jours. Commander devient tâche plus délicate tant au fil des heures à compter de onze heures environ qu'à celui des jours, des mois et des ans.

Voilà pourquoi, entre autres raisons, la journée continue est à proscrire dans la conjoncture des structures d'accueil actuelles offertes par l'employeur au salarié : à compter de onze heures environ celui-ci est quasiment à court de calories, de ressources, de vitalité ; vers midi il a faim depuis peut-être quelque deux heures : alors il attend, telle une délivrance, le moment où il peut se substantier, se restaurer. Sa production a déjà hautement baissé ; l'on "surveille" discrètement, voire criardement l'heure. C'est dans le cadre, entre autres, de la recherche du moindre effort, abstraction faite de la substantielle dépense de transport mensuellement doublée par le très défectueux fonctionnement des taxis librevillois, qu'il convient de percevoir et d'examiner cet engouement du travailleur gabonais pour la journée continue ( cf. le superficiel et profane sondage d'opinions effectué, sur ce thème, en 1976, par d'aucuns ... et publié par un quotidien de la place ).

- La situation journalière ci-dessus sommairement décrite empire aux environs du douze de chaque mois chez le salarié du secteur privé jouissant de la faveur de la "quinzaine", phénomène social sorte de somnifère qui permet au patron de ne pas avoir trop mauvaise conscience en matière de grille des salaires et à l'employé, d'une part, de ne point trop revendiquer un salaire décent, de ne point, d'autre part, fournir l'effort soit d'équilibrer son budget, soit d'apprendre à bien gérer ce dernier. Chez le salarié du secteur public, la période des vaches maigres commence aux environs du dix-huit de chaque mois ; elle renaît vers le 20 chez le travailleur du secteur privé. Chez le bas salarié,

il va de soi, - salarié dont il est ici, dans ce sous-para-  
graphe, question et qui constitue la strate la plus peuplée  
de la classe sociale dont le travail subalterne est utilisé  
pour la production matérielle ( cf. ci-dessous notre typologie  
des classes sociales au Gabon ).

EN RESUME

Ainsi, dans une large mesure, se sont façonnées et se sont  
installées, SOLIDES, ces habitudes de nonchalance, et pour-  
quoi ne pas appeler chat un chat ? - de paresse, qui désolent  
le citoyen soucieux de la progression du Gabon dans la compé-  
tition universelle.

Ainsi le travailleur gabonais est-il davantage un mal-nourri,  
un chichement-alimenté sinon un sous-alimenté qu'un individu  
fondamentalement, essentiellement paresseux.

+

2 - Les expériences que nous avons nous-même faites - celle de  
1963, sept mois durant, dans le cadre du travail de terrain  
réalisé de janvier à début août pour l'étude du monde rural du  
nord-est du Gabon, et celle de 1966, pendant six mois, avec  
des travailleurs du bâtiment, nous ont permis de constater que  
le Gabonais est capable de solides et sérieuses performances  
lorsqu'il est en permanence bien alimenté et professionnelle-  
ment bien dynamisé et bien payé. La responsabilité du CHEF, du  
DIRIGEANT, du DIRECTEUR, est lourde dans la bonne marche comme  
dans le mauvais fonctionnement de l'entreprise, ainsi que dans  
tout échec de celle-ci, si toutefois les moyens matériels pour  
décentement oeuvrer, pour réussir donc, lui ont été donnés ; car,  
il est des oeuvres préalablement vouées à échec lorsque cer-  
tains PRE-REQUIS ne sont pas réalisés ( cf. notre "DEONTOLOGIE  
DU CHERCHEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE", ORSTOM Libre-  
ville, 1967, communication au symposium UNESCO de Yaoundé, 1967 ).

+

3 - Le travailleur gabonais est, avons-nous conclu, dans le cadre  
de l'examen qualitatif des motivations d'ordre NUTRITIONNEL,  
davantage un maigrement-nourri qu'un individu paresseux par  
essence.

Cette affirmation est rafferme et consolidée en nous par cette

impression de départ, que nous avons eue, en 1970, à Brighton, lors de notre tout premier contact avec la Grande-Bretagne et son peuple, en voyant aller et venir dans les rayons des magasins le vendeur et la vendeuse anglais, en voyant le travailleur anglais consommer et manger dans bistrots et restaurants, en le voyant circuler dans la rue etc. Impression qui persista et persiste encore présentement et qui se résume comme suit :

ce que le colonisateur appela, chez l'Africain, PARESSE n'est pas tellement différent de ce que le Français appelle, chez l'Anglais, FLEGME.

La paresse de l'Africain n'est peut-être, somme toute, qu'une sorte de flegme anglais, accru et différencié, entre autres, par quelque malnutrition, quelque sous-alimentation.

x x

#### SUGGESTIONS

Nous ne pouvons ne pas renvoyer à FACTEURS D'INTEGRATION & DE DESINTEGRATION DU TRAVAILLEUR GABONNAIS A SON ENTREPRISE, ouvrage que, après dernière lecture faite en terminant ce nota bene, nous déclarons encore valable pour des réformes du monde du travail au Gabon. Le demeure, v.g., la création de cantines, que nous énumérons, en 1960, parmi les réformes immédiatement réalisables ( op. c. p. 133 ) et dont nous disions, p. 51 du même ouvrage, concernant le travailleur portuaire et maritime : " De même qu'il existe, dans "tout port, des locaux et hangars réservés à la marchandise ; de "même on pourrait réserver au docker un local où il pourrait prendre "ses repas. Cela peut relever d'un commun accord des établissements "privés ayant continuellement besoin de certains de leurs employés "durant les heures de repos ; cela peut également relever de l'Etat ; " comme cela peut être réalisé par des efforts conjugués de l'Etat "et du secteur privé. Une cantine, un réfectoire serait alors cons- "truit et un roulement des rationnaires des divers Etablissements "intéressés, établi."

Ces cantines serviraient également à la préparation de petits déjeuners adaptés qui seraient consommés à des heures qu'il reste à déterminer ( entre 9h et 10 heures, v.g. ). On pallierait ainsi, dans

un premier temps, cette paresse d'ordre nutritionnel qui handicape lourdement le travailleur gabonais.

Soins nutritionnels et programme éducationnel seront conjugués pour la réhabilitation du sens, du goût et de l'amour du travail. Un certain acquis, une certaine hérédité plutôt sociale que somatique, un long atavisme, est ici à extirper. Cette extirpation peut être réalisée assez rapidement si chacun des responsables prend la détermination, dans une concertation harmonisée des volontés et des efforts, de participer à la continuation de la rénovation de l'univers du travail au Gabon.

---ooo000ooo---

Biffot Laurent (1977)

Problèmes du travail et changements sociaux au Gabon

In : Articles et communications sociologiques (1962-1972).

Libreville : CENAREST, 97-117. (Sciences Humaines  
Gabonaises)

Les Problèmes du Travail et les Changements Sociaux en  
Afrique : Colloque, Dakar (SN), 1971/11